

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2011**

Etaient présents : Mesdames Messieurs BEUILLARD, QUAGLIATA, DUTHOIT, GOYET, KOESSLER, CARDE MUTERO, DE RIVAS, BOURCHET, SPIGEL, AMBERTO, MORERA, BRUN, BORJA, DE FIGUEIREDO, LIBES, BOUVILLE, DELAUZUN, TARTRY, ALIPHAT, LE BAUT, ALBARELLO, CUENCA, RAGGIRI, LUCCHINI, FRANÇOIS, COURNAC, KINDA.

Absent avec procuration :

Monsieur SANTOS donne procuration à Monsieur LUCCHINI

Monsieur BOURCHET est nommé secrétaire de la séance.

Le compte rendu de la séance du 24 janvier 2011 est adopté à la majorité

Groupe "Unis pour St Mitre"	22 voix Pour
Groupe "Saint Mitre pour tous, avec tous"	6 voix Contre
Groupe "Changer le vrai choix"	1 voix Pour

Lecture est donnée des décisions n°11.02 à 11.12.

Puis il est passé à l'ordre du jour.

DCM N°14 – Finances communales – Débat sur les orientations budgétaires 2011

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2011 présentées par Monsieur le Maire.

DCM N°15 – Remplacement des chaudières de l'Hôtel de ville et du Groupe scolaire Edouard Vaillant – Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité - Exercice 2011

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- Le remplacement des chaudières de l'Hôtel de Ville et du Groupe scolaire Edouard Vaillant.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 49 754,31 € HT soit 59 506,15 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

DCM N°16 – Confortement de la surverse du Bassin de rétention du Fournal – Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2011

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- Le confortement de la surverse du Bassin de rétention du Fournal.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 36 625,00 € HT soit 43 803,50 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°17 – Création d'un local de rangement et de stockage de matériel de sport au gymnase
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- La création d'un local de rangement et de stockage de matériel de sport au gymnase.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 72 000 € HT soit 86 112 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°18 – Réalisation de travaux au sein du Groupe scolaire Jean Rostand
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- Travaux au sein du groupe scolaire Jean Rostand.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 61 942,00 € HT soit 74 082,64 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°19 – Construction d'un garage pour les véhicules municipaux
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- La construction d'un garage pour les véhicules municipaux.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 46 600,00 € HT soit 55 733,60 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°20 – Création d'un vestiaire pour le Football Club de Saint Mitre les Remparts
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- La création d'un vestiaire pour le Football Club de Saint Mitre les Remparts.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 24 954,00 € HT soit 29 844,98 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°21 – Rénovation de la Salle du Conseil Municipal
Demande de subvention auprès du Conseil Général
dans le cadre des travaux de proximité – Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 80% du montant hors taxes pour la réalisation des travaux de proximité ci-après :

- La rénovation de la Salle du Conseil Municipal.

PRECISE que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 19 200,20 € HT soit 22 963,44 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°22 – Numérisation et indexation des délibérations du Conseil Municipal de 1990 à 2010
Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre de l'aide à la conservation
et à la consultation des fonds d'archives – Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une aide de 60% du montant hors taxes de la dépense estimée pour :

- La numérisation et l'indexation des délibérations du Conseil Municipal de 1990 à 2010.

PRECISE que le coût prévisionnel de la prestation s'élève à 4 300 € HT soit 5 142,80 € TTC.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°23 – Assistance technique réalisée par l'Office National des Forêts (O.N.F.)
pour la gestion des sites du Conservatoire du Littoral
Demande de subvention auprès du Conseil Général – Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Général une subvention d'un montant de 2 500,00 € pour le financement de la mission d'assistance technique des terrains propriétés du Conservatoire du Littoral réalisée par l'O.N.F.

DIT que le coût de cette mission s'élève à 8 725,00 €.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°24 – Assistance technique réalisée par l'Office National des Forêts (O.N.F.)
pour la gestion des sites du Conservatoire du Littoral
Demande de subvention auprès du Conseil Régional Exercice 2011**

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE auprès du Conseil Régional une subvention d'un montant de 2 500,00 € pour le financement de la mission d'assistance technique des terrains propriétés du Conservatoire du Littoral réalisée par l'Office National des Forêts.

DIT que le coût de cette mission s'élève à 8 725,00 €.

DIT que la dépense est prévue au budget de l'exercice en cours.

**DCM N°25 – Principe de réservation pour la tenue de stands lors des festivités et
fixation du montant – Régie de recettes "services divers" et
Régie d'avances "Animation de la ville"**

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le principe de la réservation pour la tenue des stands lors de festivités.

DECIDE de fixer le montant de cette réservation à 50 euros.

DIT que les recettes seront encaissées sur le compte de la régie "services divers", compte 7336.

DECIDE le remboursement de la réservation dès lors que le stand aura été tenu pour la durée totale de la festivité, compte 658.

DIT que les dépenses correspondantes seront versées par la régie d'avances "animation de la ville".

**DCM N°26 – Urbanisme – Convention PACT ARIM
Copropriété des Remparts – 22 Rue Grande**

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'accorder une subvention à la Copropriété des Remparts, représentée par Mme KALUZNY, pour la rénovation de la façade de l'immeuble sis 22 Grand Rue, d'un montant de 1 769,18 € TTC (mille sept cent soixante neuf euros dix huit centimes),

SOLLICITE le concours financier du Conseil Régional,

DIT que la dépense est inscrite au compte 6745 de l'exercice en cours,
AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

**DCM N°27 – Constitution d'une servitude de tréfonds Rue Arthur Rimbaud
au profit de la commune**

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la constitution d'une servitude de tréfonds affectant la parcelle cadastrée section B n°1604 sise 6 rue Arthur Rimbaud à Saint Mitre les Remparts appartenant à Monsieur Thierry NEDELEC, pour une emprise de 75m² (3mx25m) en vue de procéder à la création d'un réseau d'eaux pluviales.

PRECISE que cette servitude sera accordée à titre gratuit.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

DIT que les frais notariés sont exclusivement à la charge de la commune et sont prévus au budget de l'exercice en cours.

DCM N°28 – Urbanisme – Création de parcelle - Allée Plage d'Arthur

A L'UNANIMITE,

DECIDE de demander aux Services Fiscaux de recréer la parcelle anciennement cadastrée Section B n°4223,

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

**DCM N°29 – Urbanisme – Création d'un parking
Autorisation de dépôt du permis de construire**

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire au nom de la commune de Saint Mitre Les Remparts pour la construction d'un parking Avenue Charles de Gaulle.

**DCM N°30 – Urbanisme – Construction d'un restaurant scolaire au
Groupe scolaire Edouard Vaillant
Autorisation de dépôt du permis de construire**

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire au nom de la commune de Saint Mitre Les Remparts pour la construction d'un restaurant scolaire au sein du groupe scolaire Edouard Vaillant.

**DCM N°31 – Personnel communal – Transformation d'emplois dans
l'intérêt du service public**

A L'UNANIMITE,

PROCEDE dans l'intérêt du service public à la transformation des emplois ci-après :

* *Filière Administrative*

Catégorie C

- un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe (IB 299/446)
- en
- un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe (IB 347/479)

- un emploi d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe (IB : 298/413)
- en
- un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe (IB : 299/446)

* *Filière Technique*

Catégorie C

- un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe (IB : 299/446)
- en
- un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe (IB : 347/479)

PRECISE que ces mesures prendront effet au 1^{er} avril 2011.

DIT que la dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours.

DCM N°32 – Personnel communal – Rémunération de techniciens extérieurs intervenant sur les spectacles de la Salle de spectacles et des fêtes de la Manare

A L'UNANIMITE,

ANNULE la délibération n°11 du 21 janvier 2008.

APPROUVE le recours à des techniciens, intermittents du spectacle, en fonction des spectacles programmés à la Salle de la Manare.

FIXE le montant de la rémunération par intervention attribué aux personnels recrutés ponctuellement ainsi qu'il suit :

- Régisseur son, lumière et plateau 160,00 € net
- Assistant son et lumière 130,00 € net
- Technicien plateau 100,00 € net.

DIT que les charges dues par la commune en qualité d'employeur seront réglées au Guichet Unique par mandat administratif conformément aux barèmes en vigueur.

PRECISE que ces mesures prendront effet au 1^{er} mars 2011.

DIT que les dépenses seront inscrites au budget des exercices considérés.

La séance est levée à 19h.25.

Le Maire,

Christian BEUILLARD